

**Séance régulière du conseil d'établissement  
de l'école des Blés-Dorés  
tenue le lundi 20 janvier 2025**

**Étaient présents :**

*Catherine Boyer, représente des parents*  
*Élise Chalifoux, représente du personnel enseignant*  
*Claire Dudemaine, représentante du personnel enseignant*  
*Shany Lescarbeau, représente des parents et substitut de parents*  
*Edna Myrthil, représentante des parents au comité de parents*  
*Cynthia Ouimet, représentante des parents*  
*Matthieu Riopel, représentant des parents*  
*Sophie Vaillancourt, représentante du personnel enseignant*  
*Sylvie R. Carrière, représentante du personnel enseignant*

**Était absente :**

*Marjorie Rioux, représente du personnel de soutien*

**Public :** Charles Rivest, parent, était présent à l'assemblée.

**Ouverture de l'assemblée**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Shany Lescarbeau fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Edna Myrthil D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2425-026]**

**2. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2024**

Mme Shany Lescarbeau fait la lecture du procès-verbal du 25 novembre 2024. Il est proposé par M. Matthieu Riopel D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2425-027]**

**2.1 Suivi au procès-verbal**

Pour faire suite à la proposition de la mise en place d'un PAI (*programme d'anglais intensif*), nous avons rencontré tous les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année. Mme Barrette a fait la présentation du programme PAI et Mme Anne-Sophie Goyer, enseignante en 6<sup>e</sup> année, a fait la présentation des différents projets réalisés par nos finissants en lien avec le programme de formation de l'école québécoise. Il est important de faire des liens avec notre projet éducatif et la réussite de nos élèves.

Mme Barrette est ensuite allée dans chacune des classes pour transmettre à chaque élève un sondage qu'ils devaient réaliser.

**Voici les résultats d'élèves en faveur de ...**

**PAI : 17%**

**Plus d'heures d'anglais : 18%**

**Projets variés : 65%**

Le CSSMI est en train de revoir tout le processus pour la mise en place d'un PAI dans les écoles.

Mme Barrette propose que pour l'an prochain, il y ait un STATUT QUO et que l'on poursuive le processus en suivant les recommandations du CSSMI qui va baliser de façon très claire la démarche du PAI.

Mme Sophie Vaillancourt APPROUVE le STATUT QUO pour la réalisation des projets réalisés par les élèves de 6<sup>e</sup> année l'an prochain.

**Approuvé**

**[Résolution n° CE-2425-028]**

**2.2 Précisions sur les rôles et mandats du conseil d'établissement**

Mme Shany Lescarbeau, présidente du CÉ, a pris soin de clarifier les rôles et mandats du conseil d'établissement. Ce conseil permet aux membres de prendre des décisions en lien avec les élèves. Si vous avez des informations à ajouter, nous vous demandons de les transmettre à la présidente ou à Mme Barrette avant la tenue de la séance.

**3. Parole au public** Aucune information n'a été partagée **(10 min.)**

**4. Formations aux membres du conseil d'établissement :** **(10 min.)**

Mme Barrette invite les membres à prendre connaissance des capsules suivantes :

Capsules 4 à 7

Fiches 5 à 8

[Formation ministère de l'Éducation sur le conseil d'établissement](#)

**5. Décisions du conseil d'établissement**

**5.1 Présentation des sorties éducatives**

Aucune sortie éducative n'a été présentée lors de cette séance.

**5.2 Parascolaire Cheerleading**

Des activités de Cheerleading seront offertes par le RSEQ à tous les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Les élèves concernés ont déjà reçu la confirmation de leur inscription.

Les coûts : 1191\$ divisé par le nombre d'élèves inscrits.

La session débutera la semaine prochaine : 10 cours par session.

D'autres activités sont proposées aux élèves du service de garde.

Mme Cynthia Ouimet APPROUVE la réalisation de l'activité de Cheerleading.

**Approuvé**

**[Résolution n° CE-2425-029]**

**5.3 Billets concert**

Mme Sylvie Carrière annonce que 50 élèves participent à la chorale après l'école. Le concert de fin d'année aura lieu le 4 juin 2025 au cabaret de la petite église de St-Eustache (*180 spectateurs*).

Les billets sont en vente au coût de 16\$ par personne, ce qui permet, entre autres, de payer le technicien de son pour la réalisation de ce merveilleux spectacle. Les surplus permettent à l'école de faire l'achat d'instruments de musique utilisés par les élèves.

Mme Edna Myrthil APPROUVE la vente de billets pour le concert de fin d'année.

**Approuvé**

**[Résolution n° CE-2425-030]**

**6. Informations/rapports**

**6.1 Comité de parents**

La rencontre a eu lieu le 12 décembre dernier. Mme Edna Myrthil nous informe des échanges entretenus, entre autres au sujet des levées de fonds. La prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 6 février prochain.

**6.2 Personnel enseignant**

Les enseignants remercient les parents qui ont participé à l'organisation des activités de Noël. Les élèves et le personnel ont grandement apprécié leur grande implication afin de mettre de la magie dans notre école.

**6.3 Direction**

## Suivi du budget

Mme Barrette fait un suivi du budget révisé. Elle nous fait part des sommes qui nous ont été versées par le ministère de l'Éducation.

Elle explique la raison du déficit de 314 354\$ de l'an passé au service de garde (*transfert d'une certaine d'élèves à l'école des Étoiles filantes après la séance d'affectation, sommes reliées à l'embauche de personnel pour le pôle de Sainte-Scholastique, plan d'atténuation de 40% l'an dernier, élèves EHDAA qui demandent un accompagnement personnalisé*). Le CSSMI a décidé d'éponger ce déficit de l'école DBD.

Cette année, nous prévoyons un déficit de 66 000\$ (*corrections à apporter aux grilles horaires, sommes reliées à l'embauche de personnel pour le pôle de Sainte-Scholastique, plan d'atténuation de 20%, ...*). Mme Barrette travaille fort pour atténuer le déficit et pour que le service de garde de l'école Sainte-Scholastique devienne autonome.

La résolution : Reddition de comptes attendues pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements. Mesures dédiées et protégées 2024-2025.

Mme Cynthia Ouimet propose d'ADOPTER la résolution.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2425-031]**

## Fonds spéciaux

Mme Barrette nous informe qu'il nous reste 7 357\$ dans les fonds spéciaux.

Elle nous présente le déroulement de l'activité Orthographe O Thon qui pourrait nous permettre d'amasser entre 12 000\$ et 15 000\$

Mme Barrette propose que le solde des années antérieures soit redistribué dans les classes (*500\$ pour chaque groupe du préscolaire et 200\$ par groupe pour le primaire*).

Elle propose également d'amasser des sous pour agrémenter notre cour d'école. Un pourcentage pourrait servir pour les activités réalisées auprès des élèves et une autre servirait pour la cour d'école. Nous pourrions également demander la participation de la ville (*exemples de coûts : 300 000\$ pour un module, 100 000\$ pour un terrain synthétique*).

1) Êtes-vous en accord pour que chaque classe reçoive de l'argent pour l'achat de matériel (*500\$ pour chaque groupe du préscolaire et 200\$ par groupe pour le primaire*)?

M. Matthieu Rioppel propose d'APPROUVER le montant accordé à chacune des classes.

**Approuvé**

**[Résolution n° CE-2425-032]**

2) Êtes-vous à l'aise avec la proposition que 75% des sommes amassées servent aux activités, que 25% soit consacré pour l'aménagement de la cour (*montant qui s'accumule au fil du temps*) et s'il reste un solde à la fin de l'année, celui-ci servira pour la cour.

Mme Élise Chalifoux propose d'APPROUVER le montant accordé à chacune des classes.

**Approuvé**

**[Résolution n° CE-2425-033]**

Pour le prochain CÉ, Mme Barrette nous présentera une projection claire des activités réalisées dans une année et précisera la somme amassée, une fois l'orthographe O thon terminé.

6. **Correspondance** Aucune correspondance

7. **Points divers**

### 7.1 Photos

Mme Barrette fera parvenir aux membres un GOGLE FORM afin de choisir le photographe pour l'an prochain. Différentes compagnies seront proposées. Nous réserverons ensuite pour la prochaine année.

### 7.2 T-shirt école

Il est proposé de relancer la vente de chandails avec le logo de notre école afin d'amasser des fonds. C'est à suivre!

**8. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 17 février 2025 à 19h00.

**9. Clôture de la séance**

Il est proposé par Mme Edna Myrthil de lever l'assemblée à 20h30.

**Adopté**

**[Résolution n° CE-2425-029]**

  
Shany Lescaubeau, présidente

Stéphanie Cyr, secrétaire

  
Natacha Barrette, directrice